



SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE

des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC

Section de la CREUSE

542 - Maison des Associations et des Syndicats

Immeuble de Braconne

23000 - GUÉRET

Téléphone : 05 55 41 04 81

E-mail : snu23@snuipp.fr

Site : 23.snuipp.fr

A Guéret, le 22 mars 2013

A

Monsieur le Recteur de l'Académie de Limoges

Objet : les EMALA

Monsieur le Recteur ,

Lors de notre audience du mercredi 20 mars, vous avez eu deux expressions malheureuses concernant les personnels des EMALA creusois en parlant de « *camions qui tombent en panne* » et « *de personnels qui transportent des mallettes* ». Ces propos nous ont heurtés et nous ne pouvons nous empêcher de penser que sur ce dossier, vous avez été mal renseigné. C'est pourquoi nous tenons à porter à votre connaissance la réalité du travail quotidien de ces personnels. Vous trouverez d'ailleurs en pièces jointes la fiche de poste de chacun des 4 EMALA telles que présentées par la Direction Académique de la Creuse ainsi que les emplois du temps des personnels titulaires de ces postes.

Les EMALA (Équipe Mobile d'Animation et de Liaison Académique) sont des enseignants chargés de l'animation pédagogique dans les écoles rurales de la Creuse (de une à quatre classes) dans les domaines des arts visuels, de la musique, de la danse et des jeux, de l'éducation physique et sportive, des sciences et de la technologie. La priorité est donnée aux écoles les plus isolées et les plus petites.

Les objectifs généraux de cette équipe sont :

- Renforcer le service public par l'accompagnement des enseignants dans les zones géographiquement éloignées des centres de ressources
- Renforcer ponctuellement l'équipe pédagogique dans le portage du projet de l'école
- Développer la liaison pédagogique entre les écoles isolées
- Élargir l'environnement culturel des enfants
- Susciter chez les enseignants le désir de diversifier leurs pratiques en utilisant des moyens nouveaux mis à disposition
- Contribuer à la mise en place et au développement de rencontres, de réseaux pédagogiques d'écoles.

Jusqu'en 2010/2011, il existait 4 postes entiers d'EMALA : gymnobus, arts visuels, technobus, musique-danse-jeux couvrant l'ensemble du département.

En 2011/2012, l'Inspecteur d'Académie a détourné de leurs missions ces 4 postes pendant les mois de janvier et février pour assurer des remplacements. Dans les faits, chacun n'a effectué que quelques jours de remplacement mais malheureusement un grand nombre d'écoles ont été privées d'intervention durant ces 2 mois et les projets des équipes s'en sont trouvés amputés.

En 2012/2013, le Directeur Académique a supprimé l'équivalent de 2 postes d'EMALA (soit 50% du total !), chacun des 4 postes ne fonctionnant plus qu'à mi-temps.

La suppression de la moitié des postes d'EMALA (Équipe Mobile de Liaison Académique) a conduit à exclure les élèves scolarisés dans les secteurs les plus isolés d'une ouverture culturelle, sportive et scientifique. Les 4 EMALA à temps plein garantissaient une **certaine égalité républicaine de l'offre scolaire** entre tous les élèves de la Creuse. Le DASEN précédent avait d'ailleurs indiqué qu'il réimplanterait ces postes dès que la tendance budgétaire s'inverserait. Pour notre organisation, les EMALA entrent parfaitement dans le cadre du « **plus de maîtres que de classes** », priorité affichée du ministère.

En effet, la plupart de nos écoles sont petites, elles ont 1, 2 ou 3 classes. Du fait des petites structures de nos écoles, les maîtres se trouvent souvent seuls dans leur école. Ils sont seuls pour préparer, pour enseigner, pour évaluer, pour repérer et prendre en charge les difficultés de leurs élèves. A cela peut s'ajouter le manque de structures et de matériel : l'accès à un gymnase, à une piscine, à un musée, à un cinéma, à un théâtre ou à une médiathèque est rarement possible pour les écoles. Pour ne pas léser les élèves creusois qui sont scolarisés dans ces écoles, les différents EMALA (technobus, gymnobus, artobus, ludobus) se déplacent dans tout le département afin d'aider les enseignants à conduire leurs projets, ils apportent du matériel et la documentation nécessaire dans les écoles.

Par ailleurs, nous vous rappelons que le Conseil Général de la Creuse participe à hauteur d'environ 40.000€ annuels au financement de ce dispositif. Immobiliser les « BUS » conduit à immobiliser du matériel, des investissements du Conseil Général réalisés avec l'argent des contribuables creusois.

Vous l'aurez compris, l'arrêt des camions des EMALA n'est pas dû à « des pannes mécaniques » mais bien à un désengagement de notre ministère quand la collectivité locale maintient son effort de financement... La suppression de 2 postes d'EMALA lors de la préparation de la rentrée 2013 avait conduit à de très fortes mobilisations, les Creusois considérant qu'il s'agissait là de la négation du caractère rural de notre département. Cette attaque était alors portée par les tenants d'une école rétrograde et les adeptes du schéma « *un maître/une classe* ».

Aujourd'hui, vous nous indiquez que l'heure est à un profond changement. Nous pensons que le changement doit s'incarner, y compris dans les symboles. Les EMALA, pour nombre de personnels et d'élus creusois, font partie de ces symboles.

Lundi 25 mars, Madame le Directeur Académique de la Creuse nous présentera ses nouvelles propositions de carte scolaire. A n'en pas douter, le rétablissement (ou pas) des EMALA sera un critère déterminant de l'analyse de ce changement annoncé dans le département.

A défaut de vous convaincre sur ce dossier, j'espère au moins vous avoir éclairé sur la vérité de ce dossier.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Recteur, mes salutations respectueuses.

Pour le SNUipp-FSU 23



Fabrice COUEGNAS